

Conditions et modalités d'accueil sur le temps périscolaire liées au COVID19

Le personnel communal a pris connaissance du protocole sanitaire du guide relatif à la rentrée scolaire 2020-2021 conçu par le ministère de l'éducation et de la jeunesse. Il a également été formé aux gestes barrières.

Ces moments de présence à la garderie et à l'école seront différents de ce que connaît votre enfant. L'équipe pédagogique et l'équipe communale lui permettront de bien vivre sa journée et de s'approprier les gestes barrières de façon ludique et rassurante.

✚ L'accueil périscolaire

Cet accueil concerne uniquement les temps de garderie du matin et du soir pour les enfants scolarisés sur la journée d'école. (Tarifs en vigueur, cf règlement intérieur 2020)

Il est destiné à accueillir votre enfant parce que vous êtes dans l'impossibilité de le déposer aux horaires d'ouverture de l'école et /ou de venir le chercher à la fin du temps scolaire.

☞ Les horaires

Matin 7H00 – 8H50

Soir 16H30 – 18H30

☞ Lieux :

Accueil périscolaire rue des Cornouillers pour l'école Saint Exupéry

Tél : 06.22.59.05.00 Direction sur site Dominique Prouteau et Jean-Marc Gatoux

Accueil périscolaire dans le hall principal de l'école maternelle

Tél : 06.03.55.96.05 Direction sur site Frédéric Grignon et Laurie Buissonneau

Accueil périscolaire dans l'école Jacques Prévert (accès à gauche de l'entrée principale)

Tél : 06.24.38.20.89 Direction sur site Laurie Buissonneau et Stéphanie Sauzeau

☞ Modalités d'accueil

Les salles ont été préparées *pour accueillir des groupes d'enfants*.

La distanciation physique n'est plus obligatoire dans les espaces clos lorsqu'elle n'est matériellement pas possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Toutefois, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Elle ne s'applique pas en extérieur.

Des animateurs prendront en charge votre enfant. Ils sont formés aux gestes barrières.

Le port du masque de protection chez les enfants de moins de 11 ans n'est pas obligatoire.

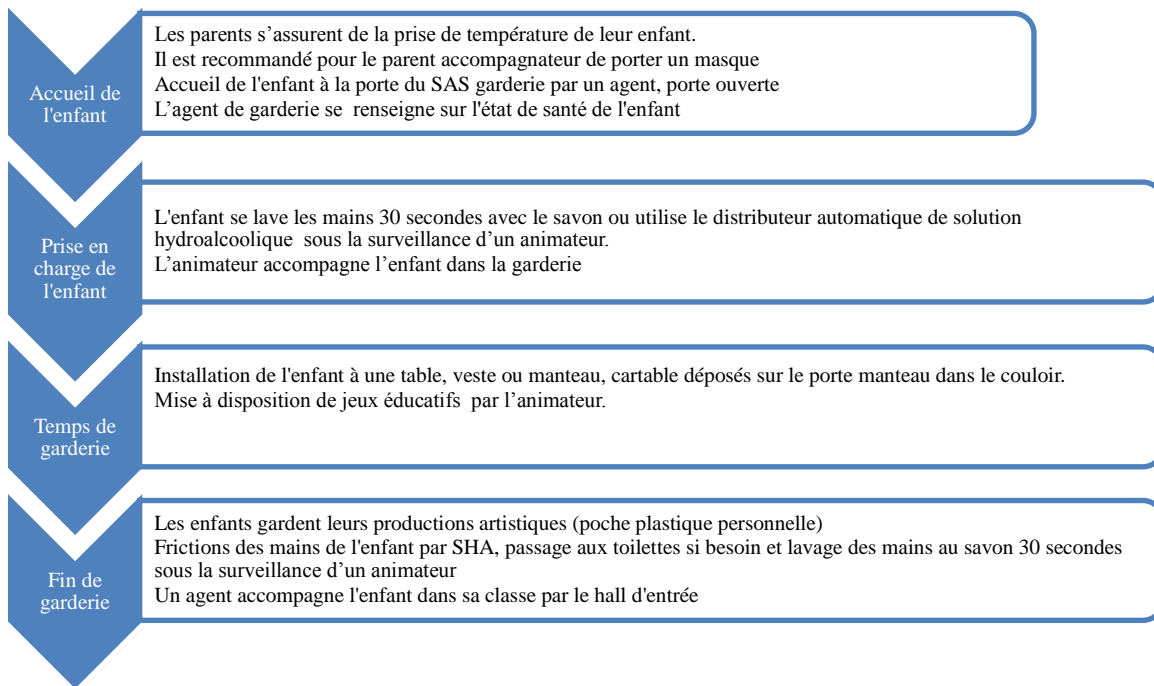
Le port du masque de protection **est obligatoire** pour les personnels en présence des élèves, de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Le port de bijoux du personnel et des élèves n'est pas recommandé.

IMPORTANT : un enfant présentant de la température supérieure ou égale à 38° ne sera pas accueilli.

☞ Le matin et le soir

Les parents ou la personne autorisée à venir chercher l'enfant attendent à l'extérieur de la garderie et l'animateur accompagne l'enfant vers la sortie.



☞ Le goûter des enfants

Les parents prévoient le goûter de l'enfant dans son cartable.

☞ Le matériel et les espaces clos collectifs

L'accès aux jeux, aux bancs et aux espaces collectifs extérieurs est autorisé.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, jeux, livres, journaux, crayons etc...) est permise.

Les espaces clos sont aérés plusieurs fois par jour.

✚ **Hors temps d'accueil : bionettoyage**

La salle de garderie : les mobiliers, les sols, les surfaces et les objets éducatifs et collectifs *sont décontaminés chaque soir* par le personnel communal avec un détergent désinfectant virucide de la norme 14476.

✚ **Le transport scolaire**

La limitation du brassage des élèves n'est plus obligatoire dans le bus et le port du masque de protection pour les enfants de moins de 11 ans n'est pas recommandé. Toutefois, le chauffeur de bus et l'accompagnateur porteront un masque de protection.

A chaque entrée dans le bus, chaque élève se décontaminera les mains avec la solution hydroalcoolique. Le bus est décontaminé chaque soir par nébulisation avec le désinfectant virucide de la norme 14476.

✚ **Procédure de gestion si cas suspect (CF chapitre « consignes aux familles)**

Préparer son enfant pour le retour à l'école

- **L'apprentissage des gestes barrières pour les petits et les grands**

- Un lien vers une petite vidéo pour faire comprendre à votre enfant **comment les microbes circulent** :

<https://youtu.be/wdXeGcxAxWo?t=29>

- Un lien pour lui apprendre à bien **se laver les mains** :

<https://youtu.be/2FjRZbbnZaI>



- **Livret d'accueil aux familles**

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/flyer-sanitaire-parents-reentr-e-2020-71224_0.pdf

- **Affiche récapitulant les gestes barrières**



- Préparer aux changements une fois à l'école

Il faudra :

- Expliquer à votre enfant que l'école ne sera plus tout à fait comme avant.
- Evoquer les nouvelles règles liées aux gestes barrières et leur importance pour la santé de tous : lavage des mains fréquent, port du masque par l'enseignant, respecter les distances avec les camarades selon les recommandations de l'enseignant, on doit bien respecter les consignes...
- En cas de doute sur son état de santé, prendre sa température chaque matin avant de venir à l'école (la température ne doit être supérieure ou égale à 38°C).
- L'habiller de manière pratique
- Lui faire se laver les mains avant de quitter la maison et au retour de l'école
- Ne rien apporter de la maison (jeux...) sauf ce qui a été demandé par l'enseignant

Consignes aux familles et procédure en cas de suspicion d'atteinte par le virus (médecine scolaire)

En ces temps de pandémie, la vigilance, l'implication et la responsabilité de tous sont essentielles pour limiter la propagation du virus et protéger vos enfants.

C'est pourquoi, il vous est demandé de :

- **Prendre la température de votre enfant le matin** avant le départ pour l'école et **le soir** avant le coucher.
- **Ne pas amener votre enfant à l'école si celui-ci présente de la fièvre ou au moins un autre symptôme compatible avec la maladie COVID 19** (toux, éternuements, essoufflement, maux de gorge, troubles digestifs,...) et de **consulter votre médecin traitant qui jugera s'il est nécessaire de pratiquer un test de dépistage**. Nous vous demandons également de **prévenir rapidement l'école si tel était le cas afin qu'en collaboration avec le médecin scolaire du secteur, nous puissions mettre en œuvre les mesures nécessaires**.

L'école de votre enfant met actuellement tout en œuvre pour l'accueillir avec les mesures de sécurité qui s'imposent. **Les gestes barrières, la distanciation sociale lorsqu'elle est possible et le lavage des mains vont être enseignés à votre enfant pendant les prochains jours pour lui permettre de les intégrer et de les appliquer**. Nous vous demandons, bien évidemment, pour la compréhension et la protection de vos enfants de **poursuivre l'application de ces consignes à votre domicile**.

Cependant, si malgré la mise en place de toutes ces précautions, **un enfant ou un enseignant venait à déclarer la maladie COVID 19, la situation serait analysée par la directrice de l'école et le médecin scolaire référent du secteur**.

En fonction des cas de figure, il pourra vous être demandé si votre enfant n'a pas de symptôme mais qu'il a été en contact avec le virus (cas d'un malade dans la classe), de garder votre enfant en isolement pendant 14 jours (temps maximal d'incubation de la maladie) et de faire réaliser un test de dépistage pour éliminer le risque chez votre enfant de portage asymptomatique (votre enfant est atteint par la maladie sans être malade mais il contamine les autres). Nous vous demanderons de communiquer au plus vite, au médecin scolaire, le résultat de ce test de dépistage, afin que celui-ci, si cela est nécessaire, puisse mettre rapidement en œuvre les mesures de protection et de dépistage des autres élèves.

Si votre enfant présente des symptômes sur le temps scolaire ou périscolaire, il sera immédiatement isolé et nous vous demanderons de venir le chercher le plus rapidement possible afin de limiter les risques de contamination des autres élèves. Il vous sera également demandé de consulter au plus vite votre médecin traitant et de faire réaliser, si le médecin traitant le juge nécessaire, un test de dépistage. Vous devrez communiquer, au plus vite, au médecin scolaire le résultat de ce test, afin que celui-ci puisse mettre rapidement en œuvre les mesures de protection et de dépistage des autres élèves.

La réouverture des écoles va supposer de chacun (parents, élèves, personnels de l'école) un respect strict du protocole et des consignes qui vous ont été décrits dans cette note (application des gestes barrières, absence de l'enfant si constatation d'une température égale ou supérieure à 38°...).

La priorité ultime étant donnée à la santé de chaque enfant, de chaque personnel, de chaque famille, il vous sera donc demandé le plus grand respect des nouvelles règles que nous devons (faire) appliquer.

Sachant pouvoir compter sur votre coopération et votre implication,

**MEMO et BONNES PRATIQUES
A DESTINATION DES PARENTS**

**Comment bien
se laver
les mains ?**



• J'explique les **gestes barrières** à mon enfant et je lui apprends à se laver les mains correctement.

Lien vidéo : <https://youtu.be/zz3QE46YZ9c>

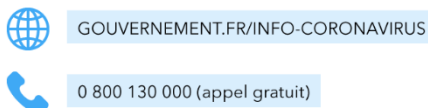
- Je lui fournis des **mouchoirs en papier**.
- Je lui fournis un **masque (non obligatoire)** si je le souhaite et je **lui apprends à le manipuler pour éviter les risques de contamination**.
- Je m'engage à **prendre la température** de mon enfant avant chaque départ pour l'école si doute sur son état clinique (la température ne doit pas dépasser 38°C).
- Je reste **joignable toute la journée** au cas où mon enfant présenterait des symptômes. Dans ce cas, je viens le chercher au plus vite.
- Je respecte **strictement les horaires indiqués par l'école et l'accueil périscolaire**

- Lorsque je dépose
- je dépose mon indiqué,
- je ne pénètre pas sauf pour la l'accès à la élémentaire Jacques
- je respecte les sociale et le port du je les fais respecter à mon l'école.
- Je respecte **lorsque je**
- Je **préviens mon enfant ou moi-symptômes ou avons été personne porteuse du délai de 15 jours avant**

**LES 4 GESTES POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES DU CORONAVIRUS**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



mon enfant à l'école :
enfant au point d'accueil
dans l'enceinte scolaire,
garderie scolaire (école
Prévert)
règles de distanciation
masque de protection et
enfant aux abords de
 exactement les **mêmes**
récupère mon enfant.
l'animateur et l'école si
même présentons des
en contact avec une
virus et j'attends le
de revenir à l'école.